



DOUANE

FLASH INFO

CRISE DU CORONAVIRUS SIXIÈME AUDIO- CONFÉRENCE AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE

En ce 23 mars, voici ce qui ressort de la sixième réunion quotidienne entre les Organisations Syndicales et la Direction Générale des Douanes.

ÉTAT DE LA CONTAMINATION EN DOUANE

La contamination progresse malheureusement. 63 collègues contaminés jeudi et 129 vendredi, soit un doublement en une journée. Le chiffre de lundi sera connu demain ; nous vous le transmettrons dès sa communication. Nous souhaitons bien sur un prompt rétablissement à vous toutes et à tous.

MAINTIEN DE LA RÉMUNÉRATION (HEURES DE NUIT ET DE DIMANCHE)

La CFDT a insisté sur ce point que nous évoquions déjà la semaine dernière.

Du fait de la diminution des services et de la taille réduite des équipes, le nombre d'heures de nuit et de dimanche va être en chute libre. Or, beaucoup d'agents ont besoin de ce complément de salaire pour boucler leur fin de mois.

Nous demandons donc un dispositif de garantie de la rémunération pour compenser cette perte de revenu.

Nous avons connu ce type de dispositif localement, pour des fermetures de postes liées à des intempéries, notamment en montagne. Il faut maintenant l'élargir à l'ensemble du territoire.

Réponse de la DG

Le sujet va être mis à l'étude. Le ministère va être saisi de la demande dans le cadre d'une politique générale de garantie des rémunérations accessoires. A suivre donc...

LE JOUR DE CARENCE EST SUPPRIMÉ

Lors de notre publication de vendredi, la décision n'avait pas encore été prise. C'est désormais chose faite.

A la demande des organisations syndicales, le jour de carence est supprimé le temps de la pandémie. Si la situation pouvait ouvrir les yeux de nos dirigeants pour supprimer définitivement ce jour de carence, ce serait le seul bénéfice secondaire de cette dramatique épidémie. Le gouvernement vient enfin de comprendre que pour ne pas perdre de salaire, les collègues viennent travailler malade. Nos autorités s'en moquaient éperdument avant ; mais maintenant, face à la crise, ils revoient leur copie. Pourvu que ça leur serve de leçon !

 @fedefinancescfdt

 @cfdtfinances

CFDT-FINANCES.FR

COTE DE SERVICE EN SURVEILLANCE

C'était une revendication forte de la CFDT douane. Les agents ne doivent perdre ni heures ni RH pendant cette crise. La note est enfin tombée.

Elle n'est pas d'une interprétation simple mais si elle est bien appliquée, les agents ne devraient pas perdre d'heures s'ils sont empêchés (malade, mis en quatorzaine préventive, garde d'enfant, santé fragile) ou s'ils sont en activité réduite (diminution du nombre de services).

La CFDT a demandé la rétroactivité de la note.

Réponse de la DG

« C'est recevable »

Nous attendons donc que les instructions soient données dans ce sens

Nous vous demandons de nous faire remonter toute difficulté d'application.

REFUS DE RETIRER LES CA

La période de confinement va durer. Légitimement, beaucoup d'entre nous souhaitent retirer les congés posés fin mars et en avril. La Direction Générale nous avait affirmé que cela ne poserait pas de difficultés. Pourtant, certains chefs de service refusent encore d'accéder à la demande des agents.

Réponse de la DG

Elle va faire remonter des instructions dans les services

AUTORISATIONS D'ABSENCE/CONGÉS

Dans le même ordre d'idée, le gouvernement vient d'instaurer la possibilité de convertir des autorisations d'absence en congés.

La CFDT a demandé à la directrice si elle compte appliquer cette directive.

Nous avons rappelé que les agents n'étaient pas responsables de l'impossibilité matérielle de mettre en place un télétravail systématique (manque d'équipements portables, limitation du nombre de connexions). Nous sommes donc farouchement opposés à ces mesures.

Réponse de la DG

Pour l'instant, ce n'est qu'un projet de texte. La DGAP (Direction Générale de l'Administration et du Personnel) est saisie de la question.

MASSIFIER LE TÉLÉTRAVAIL :

Des situations de blocage pour les opérateurs risquent d'induire des consignes de retour d'agents au bureau (nous avons des craintes en CI et en Viti). Il faut donc tout mettre en œuvre pour faciliter et massifier le recours au télétravail.

La CFDT demande que des solutions pour connecter des ordinateurs domestiques soient étudiées via des réseaux VPN privés.

Réponse de la DG

Les différentes demandes de remboursement vont être étudiées et des dispositions seront prises au cas par cas.

REGROUPEMENT DE SERVICE

Une lettre de l'intersyndicale à Roissy s'inquiète des instructions de regroupement de services. En effet, certaines unités n'ont plus de trafic alors que d'autres continuent à avoir une activité forte. Cette situation peut se retrouver sur l'ensemble du territoire. Des services OP/CO comme des services de surveillance pourraient être concernés. Le regroupement de services n'est donc pas une mesure conforme aux contraintes sanitaires car elle multiplie les contacts, concentre les effectifs en un lieu unique et induit un besoin d'adaptation qui ne peut être réalisé que par un binôme de travail.

En conséquence, nous demandons qu'une autre alternative soit trouvée pour assurer la continuité du service public.

MARITIME

On sait que le risque de contamination est extrêmement fort sur les navires qui par définition, sont des lieux confinés. Ce n'est pas pour rien qu'on met en quatorzaine systématiquement les personnes qui reviennent de croisière.

La direction générale s'était engagée pour les marins douaniers à ne faire sortir qu'un bateau par façade une journée par semaine. D'après nos retours, cette instruction n'est pas respectée.

De plus, la CFDT demande que seul des agents volontaires soient embarqués.

Réponse de la DG

Elle va saisir le directeur de la DNGCD pour se faire communiquer les missions de la semaine.

Concernant les conditions d'exercice des missions à bord, elle nous informe qu'un document validé par la coordinatrice des médecins de prévention est en cours de finalisation pour expliquer les bonnes pratiques à bord. Nous émettons les plus grandes réserves sur la possibilité de travailler sur un navire sans risque de contamination.

LCF

La CFDT recommande une extrême vigilance aux agents qui assurent la continuité du service publique douanier.

Si la problématique des contrôles routiers a été évoquée par une note de la coordinatrice des médecins de prévention, celle des contrôles dans les centres de tri postaux et de fret express reste floue. Ces centres regroupent des salariés de plusieurs secteurs. Y a t'il une coordination entre la douane et les opérateurs pour connaître l'état de la contamination ? Sûrement pas.

La CFDT demande que le dispositif de contrôle soit précisé par la médecine de prévention et que des équipements de protection complète (Masque/Gant/Lunette/Sur-blouse) soient fournis aux agents. A défaut , il faut mettre fin à ces contrôles.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Après recensement, la DG nous informe que le stock de masques disponibles permet de maintenir les missions pendant 45 jours, à condition de bien les répartir entre les directions. Nous n'avons bien sur aucun moyen de vérifier cette information.

A ce stade, et étant donné la nature de nos missions, les stock d'équipements de la douane ne seront pas réquisitionnés par l'État.

Depuis samedi, les demandes d'importation de masques étant possibles en dehors du secteur médical, la DG a commandé des équipement de protection et espère être livrée au cours de la crise.

Là aussi, faites nous remonter toutes les difficultés.

FERMETURE ET CONTRÔLE AUX FRONTIÈRES

La Belgique vient s'ajouter à l'Allemagne, la Suisse et l'Espagne. On comprend donc que notre gouvernement est juste en réaction et ferme les frontières des pays qui ont eux-mêmes pris des dispositions en fermant leurs frontières aux ressortissants français. Par contre, rien n'est mis en place pour fermer la frontière avec le Royaume-Uni ou interdire l'entrée des ressortissants néerlandais et suédois (rappelons que dans ces pays aucune mesure sanitaire n'est prise). Ainsi, ces décisions ne sont nullement des mesures sanitaires mais des mesures bassement politiques. Or, les douaniers acceptent de prendre des risques à condition qu'il y ait du sens.

Et là, on en est loin !

La CFDT a déjà alerté la presse sur le sujet ! Nous demandons que les ressortissants des pays qui ne prennent pas de mesures sanitaires identiques aux nôtres se voient interdire l'accès au territoire national. Les douaniers sont en première ligne. Ils doivent être protégés.

FORCE D'APPUI

Nombre d'entre vous font ce retour : ils veulent être utiles durant cette période de crise. La sécurisation des convois d'équipement sanitaire peut être envisagée par exemple.

La douane pourrait le moment voulu être une force d'appui à la demande des préfets. Il faut donc savoir se préserver sur la durée.

Les retards à l'allumage sur les mesures de précaution et de quarantaine font que de nombreuses unités sont aujourd'hui fermées. Il ne faut pas reproduire les mêmes erreurs.

Dans ce contexte, la Directrice Générale précise que les services de la DG, le SARC et les bureaux de douane sont déjà pleinement investis dans la facilitation de l'importation des masques et autres équipements de protection.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

La Direction annonce la mise en place d'une plate-forme de soutien psychologique à destination des agents via un numéro vert. Il sera disponible en milieu de semaine.

NETTOYAGE DES LOCAUX

Pour la CFDT, un nettoyage et une désinfection régulière des locaux sont nécessaires. Des instructions vont être demandées à la DGAP sur ce sujet.

Malgré les difficultés de connexion et la faible qualité sonore de ces audio-réunions, voilà un résumé que nous espérons exhaustif de la réunion de ce jour.

Vous le constatez. Même si de nombreux sujets avancent, il y a encore beaucoup de zones d'ombre.

Nous espérons avoir dans les jours à venir des réponses à toutes nos questions.

En attendant :

PROCHAINE RÉUNION DEMAIN À 15H00
BON RÉTABLISSEMENT À NOS COLLÈGUES TOUCHÉS PAR LE COVID19
PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES
BON COURAGE À TOUS.